RELATION

Intéreſſante, authentique & bien circonſtanciée de la grande Confédération patriotique des Habitans des deux rives du Rhône, qui a eu lieu le 31 Janvier ſous les murs de Valence, en Dauphiné.

QUEL ſpectacle que celui des François réunis pour la liberté civile & religieuſe, dans ces mêmes Campagnes, ſur les bords de ce même Fleuve (1), qui ont été ſi long-temps enſanglantés par les combats de l'Ariſtocratie féodale, & les poignards du Fanatiſme de nos Pères!

Une Aſſemblée fédérative des Gardes Nationales des deux rives du Rhône, a eu lieu, à Valence, le 31 Janvier, jour de ſa convocation; elle a été auſſi nombreuſe que brillante. Elle étoit compoſée de douze mille hommes armés, repréſentant cent mille Citoyens.

Vienne, Die, Montelimard, Dieulefit, Tein, Saint-Vallier, Saillans, Creſt, Romans, toutes les Communes de cette partie

(1) Le Rhône.

Cau
F2C
7717
M+W 15635

du Bas-Dauphiné ; Tournon, Privas, Vernouſe, Saint-Peray, plus de deux cents Communes du Vivarais, y avoient envoyé des Détachemens plus ou moins nombreux, plus ou moins bien équipés ; mais tous conduits par le plus pur Patriotiſme, par le zèle le plus ardent pour le maintien de la nouvelle Conſtitution.

Les Gardes Nationales du Saint-Eſprit & du Puy-en-Velay y étoient repréſentées par des Députés ; celles de la Guillotière, Fauxbourg de Lyon, y avoient envoyé un ſuperbe Détachement.

On y a vu auſſi un Détachement des Gardes Nationales de Grenoble ; ce Détachement y avoit été reçu avec d'autant plus d'empreſſement qu'il étoit parti de Grenoble ſur l'autoriſation des Diſtricts de cette Ville, après avoir vainement ſollicité, avec la dernière inſtance, celle de l'ancienne Municipalité.

On a remarqué avec plaiſir, dans le Détachement de Vienne, deux Chevaliers de Saint-Louis faiſant le ſervice de Fuſiliers. Cette particularité a ſur-tout enchanté les Canoniers en garniſon à Valence.

Les Ariſtocrates Dauphinois avoient fait tous leurs efforts pour empêcher la tenue de cette Aſſemblée fédérative ; mais, n'ayant pu y parvenir, ils s'attachoient, depuis huit jours, à faire naître des craintes, à répandre

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

des alarmes. On leur attribue quelques placards remplis d'avis violens. « Tant de milliers d'hommes, disoient-ils, indisciplinés » & inconnus les uns aux autres, se livreront » à la débauche, provoqueront des querelles, » commettront toutes sortes de violences, se » porteront à tous les excès. » Il sembloit, à les entendre, que des flots de sang alloient couler, que les Villes alloient être pillées, que les Campagnes alloient être dévastées. Rien de tout cela n'est arrivé : on n'a pas vu un homme ivre ; il ne s'est pas tenu un seul propos déplacé. Les Soldats farouches, indisciplinés, sanguinaires, dont on avoit tant fait redouter la réunion, n'ont été que des Citoyens paisibles, tous remplis du plaisir de se voir rassemblés ; on eût dit qu'ils formoient une grande famille réunie pour s'occuper de ses intérêts communs, s'entretenir de ses besoins & se faire des offres de service.

Il est vrai qu'un homme, descendu des hautes montagnes du Vivarais, dit, en arrivant au camp, à un Bourgeois de Valence : « Monsieur, montrez-nous vos Aristocrates ; » on dit que vous en avez trois cents : nous » vous en aurons bientôt débarrassés.

» Mon ami, répondit le Bourgeois, punissons-» les par le plus souverain mépris ; qu'ils soient » en exécration à une Nation dont ils ont voulu » perpétuer l'esclavage ; qu'ils vivent pour voir » la révolution s'achever en dépit de leurs

» infâmes manœuvres ; qu'ils voient la liberté » & l'égalité régner au milieu de nous ; que » notre félicité soit pour eux un supplice de » tous les jours, de tous les instans de leur » vie.

» Vous avez raison, Monsieur, reprit le » montagnard ; qu'ils vivent pour voir avec » douleur, les François libres & heureux. »

L'armée se forma, en arrivant, sur deux lignes de trois hommes de hauteur, sous les murs, au levant & au midi de la Ville. A onze heures précises, elle commença à défiler ; la Garde Nationale de Valence ouvrit la marche ; vinrent ensuite le détachement de Vienne, celui de Grenoble, & successivement tous les autres, selon l'ordre de leur arrivée, celui de Romans ferma la marche.

Cette armée citoyenne traversa la Ville dans sa plus grande étendue ; elle y entra par la porte Saint-Félix, & en sortit par la porte Sonnière. Elle se rendit ensuite au Champ-de-Mars, où elle se forma en quatre bataillons quarrés ex-centriques.

A l'entrée du Champ-de-Mars étoit un portique, sur le fronton duquel on lisoit cette devise : *Vivent la Nation, le Roi & la Loi ;* au centre étoit élevé un autel à quatre faces, surmonté d'un baldaquin champêtre d'une

forme élégante, garni de festons en buis, orné de banderoles & couronné par une coupole de très-bon goût, parsemée de fleurs de lys & surmontée d'un globe, au milieu duquel étoit placé un pavillon blanc déployé. Sur la principale face de l'autel étoit cette inscription : *Sous les auspices de l'Etre Suprême, nous nous vouons à la défense de la liberté & au maintien de la Constitution.* Sur les trois autres faces étoient écrits ces mots : *Justice, Vérité, Vertu, Liberté.*

La marche & la formation des bataillons carrés durèrent deux heures, quoiqu'on eût défilé au pas redoublé. A une heure, tous les tambours battirent la Messe ; à une heure & demie elle commença au son des instrumens, & elle finit à deux heures. Au moment de l'élévation, les douze mille hommes armés mirent un genou à terre, dans le plus profond silence. Ce spectacle étoit vraiment intéressant.

Après la Messe, le Prêtre entonna le *Domine, salvum fac Regem ;* & il ajouta *& Delegatos nostros* (1) ; ce qui fut vivement applaudi.

L'armée patriotique étoit réunie autour de l'autel ; ses drapeaux, au nombre de quatre-vingt-cinq, flottoient au gré du vent. Une

(1) Seigneur, sauvez le Roi & nos Représentans.

multitude innombrable de ſpectateurs placés ſur les terraſſes, ſur les toits & ſur les murailles de la Ville ; un Ciel pur, un horiſon immenſe, terminé au Nord & au Midi par l'aſpect des montagnes, & la vue du Rhône bordé de prairies & ſerpentant dans une étendue de près de huit lieues ; tout cet enſemble préſentoit à l'œil le tableau le plus ſublime & le plus impoſant qu'on puiſſe imaginer.

Les Chefs des différens Détachemens s'étant réunis ſur l'Eſtrade, le Commandant du Bataillon de Valence, un Officier & un Fuſilier de la même Troupe, y prononcèrent, avec l'éloquence du patriotiſme, des Diſcours relatifs à l'objet de la Confédération. Un ban ayant été battu par tous les Tambours raſſemblés, le Commandant prêta & reçut de tous les Chefs, au nom de leurs Corps, le Serment de demeurer étroitement & à jamais unis pour le ſervice de la Patrie & la défenſe de la Liberté ; de concourir, par toutes les forces qui ſont en leur pouvoir, au maintien des Décrets de l'Aſſemblée Nationale, ſanctionnés par le Roi ; de favoriſer la circulation de toutes les ſubſiſtances ; de ſe prêter entre eux, & de porter à tous les Citoyens & Gardes Nationaux, des ſecours mutuels dans leurs dangers ; de maintenir le pouvoir exécutif dans les mains du Roi ; enfin, de ſe conformer avec exactitude à tout ce qui ſera preſcrit par les deux pouvoirs réunis pour la formation des Milices Nationales du Royaume.

— Ce Serment a été répété avec de vifs tranſports de joie par toute l'Armée.

La Cérémonie finie, les Bataillons carrés ſe rompirent avec le plus bel ordre. Les Troupes qui pouvoient rejoindre leurs foyers avant la nuit, partirent ſur le champ, les autres rentrèrent dans la Ville, & y furent reçues par les Citoyens avec le plus grand empreſſement.

Sur les cinq heures du ſoir, tous les Officiers s'étoient rendus dans l'Egliſe de Saint-Jean, pour y rédiger le Procès-verbal de l'Aſſemblée fédérative. Trop d'indulgence de la part de l'Officier de garde, avoit été cauſe que beaucoup de perſonnes, autres que les Chefs, s'étoient introduites dans cette Egliſe; ce qui occaſionna une telle confuſion, que ce ne fut qu'après quatre heures de diſcuſſion qu'on parvint à ſe concilier & à nommer des Commiſſaires.

Une heure après leur nomination, ces Commiſſaires s'aſſemblèrent. Ils employèrent une partie de la nuit à la confection du Procès-verbal; ils en examinèrent pluſieurs rédactions, & donnèrent la préférence à celle de M. Faujas de Saint-Fons, Citoyen reſpectable, avantageuſement connu par la conduite pleine de patriotiſme qu'il a tenue dans différentes circonſtances délicates. Cette rédaction eſt ſimple; elle reſpire le plus pur Civiſme, & renferme la formule de Serment adoptée par toutes les autres Confédérations.

708

M. Deshieres de Miraval, Colonel de la Garde Nationale de Meyſſe, en Vivarais, a fait, dans l'Aſſemblée des Commiſſaires, un Diſcours patriotique qui a été vivement applaudi. Ce Diſcours eſt terminé par ces mots: « Ainſi, nos chers & bons amis, notre union » conſtitutionnelle & ſi chère à nos cœurs, » ne doit finir qu'avec les ſiècles : j'en jure » par la Nation, par la Loi, par le Roi; j'en » jure par cette épée. Le Fleuve qui nous ſépare, » remontera vers ſa ſource, plutôt que nous » ſoyons infidèles à ce que nous devons à la » Nation, à la Loi, au Roi & à nos Frères » confédérés. »

Les fédérations feront le tour du monde, comme la Cocarde patriotique. Elles n'iront pas auſſi vîte, parce qu'elles ne marchent que le Dimanche; mais elles arriveront.

De l'Imprimerie de la Veuve HÉRISSANT, rue Neuve Notre-Dame.